



Département du Rhône

Mairie de Chaponost

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 10 AVRIL 2024

L'An deux mille vingt-quatre le 10 AVRIL à 19 h 30 le conseil municipal de Chaponost, légalement convoqué le 4 AVRIL deux mille vingt-quatre, s'est réuni en séance publique ordinaire, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Damien COMBET, maire.

Étaient présents : Monsieur Jean-François PERRAUD, Madame Patricia GRANGE, Monsieur Dominique CHARVOLIN, Monsieur Eric ADAM, Madame Martine MORELLON, Monsieur Marc LEONARD, Monsieur Jérôme CROZET, Monsieur Fabrice DUPLAN, Madame Monia BEN SLAMA, Madame Françoise DUMAS, Monsieur Alexandre MARTIN, Monsieur Frédéric GIORGIO, Monsieur Laurent JANUEL, Monsieur Yves ODIN, Madame Jocelyne SAINT-GEORGES, Madame Anne ARNOUX, Monsieur Roland WILPUTTE, Madame Camille DUVERNAY, Monsieur Frédéric DAUMARD.

Absents représentés : Monsieur Gregory NOWAK (a donné procuration à Monsieur Alexandre MARTIN), Madame Claire REBOUL (a donné procuration à Madame Patricia GRANGE), Monsieur Cédric LAURENT (a donné procuration à Monsieur Eric ADAM), Madame Mégane HERNANDEZ (a donné procuration à Monsieur Jérôme CROZET), Monsieur Didier DUPIED (a donné procuration à Monsieur Dominique CHARVOLIN), Madame Sandrine GENIN (a donné procuration à Madame Martine MORELLON), Madame Anaïs VIDAL (a donné procuration à Monsieur Frédéric GIORGIO), Monsieur Thomas SAUVAGE (a donné procuration à Monsieur Fabrice DUPLAN), Madame Céline VEDRENE (a donné procuration à Monsieur Laurent JANUEL).

Secrétaire de séance : Monsieur Frédéric GIORGIO est désigné secrétaire de séance.

Rapport n° 24/57 – VIE SOCIALE

Rapporteur : Dominique CHARVOLIN

**MISSION LOCALE SUD OUEST LYONNAIS
SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT ET CONTRIBUTION AU
FONDS LOCAL D'AIDE AUX JEUNES**

Publié le : 11 avril 2024

Transmis en Préfecture le : 11 avril 2024

Exécutoire le : 11 avril 2024

**Le maire,
Damien COMBET**

Exposé des motifs :

La Mission Locale de l'Ouest Lyonnais est une association à vocation sociale qui s'engage à prendre en charge les jeunes non scolarisés de 16 à 25 ans en vue de mettre en œuvre des actions d'orientation, d'insertion et de formation, en lien étroit avec les partenaires principaux : Pôle Emploi, CIO, éducateurs...

Afin de permettre à la Mission Locale de l'Ouest Lyonnais d'assurer cette mission, une subvention de fonctionnement est allouée par la commune de Chaponost.

Celle-ci est définie :

- sur la base de la moyenne du nombre de jeunes suivis par la Mission Locale de l'Ouest Lyonnais au cours des 5 dernières années ;
- sur la base du nombre d'habitants (source INSEE).

Intitulé	Nature	Nombre	Montant unitaire	Total
Part habitant	Habitants	9197	0,78 €	7 174,00 €
Part jeunes	Jeunes suivis	68	49 €	3 332,00 €
			Participation 2024	10 506,00 €

La participation au titre de l'année 2024 s'élève à **10 506 €**.

Par ailleurs, dans le cadre de sa mission, la Mission Locale de l'Ouest Lyonnais s'est vue confier la gestion financière du Fonds Local Intercommunal d'Aides aux Jeunes. Ces aides sont destinées à favoriser l'insertion des jeunes auxquels elles bénéficient. A ce titre, la contribution de la commune de Chaponost est fixée à **100 €**.

Délibération :

Le conseil municipal, après avoir délibéré à l'unanimité :

- **Autorise** le maire à signer les conventions jointes en annexe ;
- **Accorde** une subvention de fonctionnement d'un montant de 10 506 € au titre de l'année 2024 ;
- **Accorde** le versement au Fonds Local Intercommunal d'Aides aux Jeunes d'un montant de 100 € au titre de l'année 2024.

VOTANTS	29
ABSTENTION	0
CONTRE	0
POUR	29

Pour extrait conforme,
Le maire,
Damien COMBET

Le secrétaire,
Frédéric GIORGIO

